Envoyé en préfecture le 30/08/2022
Reçu en préfecture le 30/08/2022
ID : 040-214000747-20220825-2022_21-DE

COMMUNE DE CASTEL-SARRAZIN
2, ROUTE DE L'OCEAN

40 330 CASTEL-SARRAZIN

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 Août 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-cinq du mois d'août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTEL-SARRAZIN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe NOVEMBRE, Maire.

Convocation dématérialisée a été adressée à chaque Conseiller Municipal le 18 août 2022

Conseillers en exercice :	14
Conseillers présents :	08
Votants :	09

Membres présents : Mmes & M. Philippe NOVEMBRE, Jeremy DOMARLE, Marylène GONTERO, Xavier TORRES, Nathalie BANQUET, Marie-France DEYRIS, Patrick DUCOURNEAU, Magali LIOTIER, Pierre POURRET.

Absents excusés : Ludovic BASQUE, Nicolas DUSSARRAT, Evelyne LAMBERT LEPRINCE, Alain MARIDET, Florian BERTHAULT.

Mme Evelyne LAMBERT LEPRINCE donne pouvoir à M. Philippe NOVEMBRE

Secrétaire de séance : M. Jeremy DOMARLE
Les conditions de quorum étant réunies, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

Objet : Rapport Annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Non Collectif

VU l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif à la présentation d'un Rapport Annuel sur le prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif,

VU le rapport 2021 présenté lors du conseil syndical du 30 juin 2022 du Syndicat des Eschourdes,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

ACCEPTE tel que présenté le Rapport Annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif du Syndicat des Eschourdes.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,

Philippe NOVEMBRE

Le Secrétaire de séance

Jeremy DOMARLE

Envoyé en préfecture le 30/08/2022
Reçu en préfecture le 30/08/2022
ID : 040-214000747-20220825-2022_22-DE

COMMUNE DE CASTEL-SARRAZIN
2, ROUTE DE L'OCEAN

40 330 CASTEL-SARRAZIN

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 Août 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-cinq du mois d'août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTEL-SARRAZIN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe NOVEMBRE, Maire.

Convocation dématérialisée a été adressée à chaque Conseiller Municipal le 18 août 2022

Conseillers en exercice :	14
Conseillers présents :	08
Votants :	09

Membres présents : Mmes & M. Philippe NOVEMBRE, Jeremy DOMARLE, Marylène GONTERO, Xavier TORRES, Nathalie BANQUET, Marie-France DEYRIS, Patrick DUCOURNEAU, Magali LIOTIER, Pierre POURRET.

Absents excusés : Ludovic BASQUE, Nicolas DUSSARRAT, Evelyne LAMBERT LEPRINCE, Alain MARIDET, Florian BERTHAULT,.

Mme Evelyne LAMBERT LEPRINCE donne pouvoir à M. Philippe NOVEMBRE

Secrétaire de séance : M. Jeremy DOMARLE
Les conditions de quorum étant réunies, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

Objet : Rapport Annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service public d'Eau Potable du Syndicat des Eschourdes

VU l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif à la présentation d'un Rapport Annuel sur le prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable,

VU le rapport 2021 présenté lors du conseil syndical du 30 juin 2022 du Syndicat des Eschourdes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE tel que présenté le Rapport Annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable du Syndicat des Eschourdes.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Maire

Philippe NOVEMBRE

Le Secrétaire de séance

Jeremy DOMARLE

Envoyé en préfecture le 30/08/2022
Reçu en préfecture le 30/08/2022
ID : 040-214000747-20220825-2022_23-DE

COMMUNE DE CASTEL-SARRAZIN
2, ROUTE DE L'OCEAN

40 330 CASTEL-SARRAZIN

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 Août 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-cinq du mois d'août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTEL-SARRAZIN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe NOVEMBRE, Maire.

Convocation dématérialisée a été adressée à chaque Conseiller Municipal le 18 août 2022

Conseillers en exercice :	14
Conseillers présents :	08
Votants :	09

Membres présents : Mmes & M. Philippe NOVEMBRE, Jeremy DOMARLE, Marylène GONTERO, Xavier TORRES, Nathalie BANQUET, Marie-France DEYRIS, Patrick DUCOURNEAU, Magali LIOTIER, Pierre POURRET.

Absents excusés : Ludovic BASQUE, Nicolas DUSSARRAT, Evelyne LAMBERT LEPRINCE, Alain MARIDET, Florian BERTHAULT.

Mme Evelyne LAMBERT LEPRINCE donne pouvoir à M. Philippe NOVEMBRE

Secrétaire de séance : M. Jeremy DOMARLE
Les conditions de quorum étant réunies, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

<u>Objet :</u> Remplacement de M. Gilles Dulau démissionnaire à la commission de contrôle des listes électorales

Suite à la démission de M. Gilles Dulau, considérant qu'il y a lieu de procéder à son remplacement au sein de la commission de contrôle chargée des listes électorales, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés désigne comme délégués de la commission de contrôle :

- M. Pierre POURRET, conseiller municipal <u>titulaire</u>
- Mme Magali LIOTIER, Conseillère Municipale s<u>uppléante</u>

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,

Philippe NOVEMBRE

Le Secrétaire de séance

Jeremy DOMARLE

Envoyé en préfecture le 30/08/2022
Reçu en préfecture le 30/08/2022
ID : 040-214000747-20220825-2022_24-DE

COMMUNE DE CASTEL-SARRAZIN
2, ROUTE DE L'OCEAN
40 330 CASTEL-SARRAZIN

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 Août 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-cinq du mois d'août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CASTEL-SARRAZIN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe NOVEMBRE, Maire.

Convocation dématérialisée a été adressée à chaque Conseiller Municipal le 18 août 2022

Conseillers en exercice :	14
Conseillers présents :	08
Votants :	09

Membres présents : Mmes & M. Philippe NOVEMBRE, Jeremy DOMARLE, Marylène GONTERO, Xavier TORRES, Nathalie BANQUET, Marie-France DEYRIS, Patrick DUCOURNEAU, Magali LIOTIER, Pierre POURRET.

Absents excusés : Ludovic BASQUE, Nicolas DUSSARRAT, Evelyne LAMBERT LEPRINCE, Alain MARIDET, Florian BERTHAULT.

Mme Evelyne LAMBERT LEPRINCE donne pouvoir à M. Philippe NOVEMBRE

Secrétaire de séance : M. Jeremy DOMARLE
Les conditions de quorum étant réunies, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
Le compte-rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□

<u>Objet</u> : Revalorisation du tarif de la cantine scolaire à compter du 1er Septembre 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 22 Juillet 2017, décidant de fixer à 2,20€ le tarif du repas de la cantine scolaire de notre commune,

Considérant que dans le contexte économique actuel, les dépenses des denrées ont augmenté de manière très significative, M. le Maire propose de revoir le tarif du repas de la cantine scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant la nécessité de réajuster le tarif de repas de la cantine scolaire décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **de porter à 2,40 € le tarif du repas de la cantine scolaire de notre commune, à compter du 1er septembre 2022.**
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,

Philippe NOVEMBRE

Le Secrétaire de séance

Jeremy DOMARLE